



Règlement du jeu Tombola Septembre 2020

Article 1 : Organisation du Jeu

La société : Les Voyages Duclos

Organise un jeu intitulé « Tombola Duclos Voyages - 2e Édition »

Article 2 : Objet du jeu

Le Jeu Tombola qui est gratuit et sans obligation d'achat consiste à : remplir le formulaire de participation papier, le placer dans l'urne, attendre le résultat OU remplir le formulaire en ligne sous format Google Form via notre site internet ou nos réseaux sociaux.

Dans le cadre du jeu, un tirage au sort désignera les gagnants parmi les participants.

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve des participants du présent règlement dans son intégralité,

Article 3 : Date et durée

Le Jeu Tombola se déroule du **01 septembre 2020** au **30 septembre 2020** inclus.

L'organisateur se réserve la possibilité de prolonger la période de participation et de reporter toute date annoncée.

Article 4 : Conditions de participation & validité de la participation

4-1 Conditions de participation

Indiquer à qui est ouvert le Jeu Tombola : Le Jeu est ouvert à toutes les personnes **majeures**.

Ne sont pas autorisés à participer au Jeu, toute personne ayant **collaboré** à l'organisation du Jeu ainsi que les **membres de leurs familles** directes respectives, les **salariés** de l'organisateur ou **sous-traitants** de l'organisateur et de ses sociétés affiliées etc.

Peuvent être mentionnés : Ce que doit contenir le bulletin de participation (nom, prénom, adresse électronique, téléphone etc.)

Les modalités d'acheminement ou de dépôt des bulletins : Ils seront déposés dans une urne située à l'agence (soit Les Voyages Duclos soit Duclos Voyages (23 allées Jean Jaurès, 31000 Toulouse)



OU les bulletins seront remplis en ligne sur www.voyages-duclos.com/tombola (vérifier le lien après création).

4-2 Validité de la participation

Toute participation au Jeu Tombola sera considérée comme non valide si :

- Toutes informations d'identité, d'adresses ou de qualité qui se révéleraient inexactes entraînent la nullité de la participation,
- L'organisateur se réserve le droit d'éliminer du tirage au sort tout bulletin de participation qui ne respecterait pas le règlement, notamment tout bulletin incomplet ou illisible.

Article 6 : Contenu des Lots

- 2 aller-retour au Pas de la Case
- 2 aller-retour à la plage OU trajet Toulouse/Saint-Lary en forfait promeneur
- 2 bons cadeaux d'une valeur de 35€ chacun, utilisables uniquement chez Les Voyages Duclos.

Article 5 : Désignation des gagnants

Tout bulletin contenant une fausse déclaration ou une déclaration erronée et/ou incomplète et/ou ne respectant pas le présent règlement, tiré au sort sera considérée comme nulle et entraînera la désignation d'un autre participant par un nouveau tirage au sort.

Article 7 : Remise ou retrait des Lots

La remise des lots

Le gagnant pourra entrer en possession de son lot :

- **Par envoi postale**
- **A l'agence Toulouse Welcome au 23 allée Jean Jaurès, 31000 Toulouse**

En fonction des modalités retenues : Les gagnants lors du tirage au sort et de la remise des lots seront informés par l'organisateur par téléphone.

A l'issue de la date du **31 octobre 2020** , les lots non retirés par les gagnants injoignables ne pourront prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

Les lots attribués sont personnels, non transmissibles et non vendables à tiers. En outre, les lots ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque contestation



de la part des gagnants, ni d'un échange ou de toute autre contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 8 : Données nominatives

Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation au Jeu Tombola sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour les nécessités de leur participation et à l'attribution de leurs gains.

De plus, les participants seront automatiquement inscrits à notre base de données commerciales (exemple : newsletter Duclos) . En cas de case vide, l'entreprise ne conservera pas l'adresse email du participant et sa participation ne sera pas validée. Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant.

Toute demande devra être adressée :

Par courrier : Les Voyages Duclos 852 route de Cazaux, 32130 SAMATAN

Tél : 06 07 23 02 00

Email : info@duclos.travel

N° SIRET 389 984 774 000 23